



Recurrence of Fishery Conflicts between Indigenous on Lake Kossou at Bouafla in the Town of Bouafle

Recurrence des Conflits Halieutiques Entre Autochtones Sur Le Lac Kossou a Bouafla Dans la Ville de Bouafle

Falle Landry Yves

Socio-anthropologue, Enseignant chercheur, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
landryfalle@gmail.com

Received: 25 Mar 2022; Received in revised form: 19 Apr 2022; Accepted: 25 Apr 2022; Available online: 30 Apr 2022
©2022 The Author(s). Published by AI Publications. This is an open access article under the CC BY license
(<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Abstract—Côte d'Ivoire is dotted with many rivers that promote and facilitate fishing activity. But many conflicts disrupt this activity, particularly in inland fishing at Bouaflé on Lake Kossou. These conflicts generally involve Gouro and Ayaou indigenous populations in the village of Bouafla and tend to be recurrent. The objective of this study is therefore to understand and explain the causes of this situation in the village of Bouafla. This study is based on a qualitative approach based on information collection techniques such as documentary research, interview, direct observation. Thus, these identified data were analyzed by the strategic analysis. The results of our research have shown us that the scarcity of arable land, the refusal to abandon certain prohibited fishing techniques, the lack of awareness of the use of certain products that are harmful to fishing activity are all factors that have favored the recurrence of fishing conflicts between indigenous people in Kossou.

Keywords— Natives, conflicts, fisheries, Kossou, recurrences.

Résumé—La Côte d'Ivoire est parsemée par de nombreux cours d'eau qui favorisent et facilitent l'activité de pêche. Mais de nombreux conflits perturbent cette activité particulièrement dans la pêche continentale à Bouaflé sur le lac Kossou. Ces conflits impliquent généralement des populations autochtones Gouro et Ayaou dans le village de Bouafla et ont tendance à être récurrent. L'objectif donc de cette étude est de comprendre et d'expliquer les causes de cette situation dans le village de Bouafla. Cette étude s'appuie sur une approche qualitative basée sur des techniques de collecte d'informations telles que la recherche documentaire, l'entretien, l'observation directe. Ainsi ces données recensées ont été analysées par l'analyse stratégique. Les résultats de notre recherche nous ont montré que la raréfaction des terres cultivables, le refus d'abandonner certaines techniques de pêche prohibées, le manque de sensibilisation sur l'utilisation de certains produits néfastes à l'activité de pêche sont autant de facteurs qui ont favorisé la récurrence des conflits halieutiques entre autochtones à Kossou.

Mots clés—Autochtones, conflits, halieutiques, Kossou, récurrence

I. INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire indépendante¹ a basé son économie sur l'exploitation des cultures

d'exportation (café, cacao, hévéa etc.), celles-ci ont été à la base de son développement économique. Ce qui a hissé ce pays à la première place productrice mondiale de cacao et troisième de café et faisant de

¹ 7 Août 1960

Int. Ru. Dev. Env. He. Re. 2022

Vol-6, Issue-2; Online Available at: <https://www.aipublications.com/ijreh/>

lui un pilier économique de la sous-région avec un développement d'infrastructures industrielles considérable. Mais à côté de ces cultures dites «incontournables», certaines activités comme l'artisanat et la pêche ont également joué un rôle dans l'émergence de l'économie ivoirienne. Mais la crise économique mondiale des années 80 a marqué un coup d'arrêt à ce développement tous azimuts avec la chute des prix des matières premières et son corollaire de crise de l'emploi et de chômage galopant des jeunes. Cette situation va favoriser une prise de conscience de la population particulièrement chez les jeunes qui va se matérialiser par la volonté d'intégrer ou de s'investir dans d'autres secteurs notamment ceux dits de « petits métiers² ». Mais l'insertion de ces différentes catégories de personnes dans ces secteurs (boucherie, recyclage des déchets, ferronnerie etc.) est problématique, car ceux-ci ont été déjà occupés par les allogènes étrangers (burkinabé ; Maliens, Guinéens etc.). Ceci crée des situations inconfortantes et conflictuelles entre les différents acteurs (jeunes, allogènes étrangers, autochtones) en concurrence pour l'accès à ces domaines. Aussi le secteur de la pêche n'est pas épargné par ce mouvement. En effet, dans le secteur halieutique, les étrangers surpassent de très loin les nationaux, la proportion de la population d'origine étrangère oscille 90% (Surroca, 1971 ; Delaney, 1994, Kadet, 1999), la population autochtone ne représente qu'une infime partie dans ce secteur d'activité (Bouberri et al, 1983). Alors l'immixtion des ivoiriens dans l'exploitation de ce secteur d'activité largement dominé par les non nationaux (Burkinabés, Maliens, Nigériens, Ghanéens), (Berron, 1973) ne se fait pas sans heurts, sans conflits sur les différents plans d'eaux maritime, lagunaire aussi sur les plans d'eaux continentales de la Côte d'Ivoire. On observe une persistance de conflits entre autochtones et autochtones, autochtones et allogènes (Bozo³) dans le domaine de l'activité halieutique. Même si les conflits entre autochtones et allogènes étrangers (N'guessan, 2005) sont médiatisés, cependant les conflits entre autochtones sont passés sous silence. C'est fort de cela que nous avons décidé de porter notre réflexion sur les conflits entre autochtones Gouro et Ayaou à Bouafle sur le lac Kossou. C'est sur ce cours d'eau que s'affrontent de manière répétée les autochtones pour des raisons diverses. Mais ce qui nous intéresse

particulièrement ce sont les causes des conflits entre autochtones autrement dit les facteurs qui peuvent expliquer la persistance des conflits. La question que soulève cette recherche est la suivante : qu'est ce qui favorise la persistance des conflits entre autochtones sur le lac Kossou ? L'objectif de cet article est donc de comprendre les conflits existants entre les belligérants sur le lac Kossou, expliquer et analyser les causes de la persistance de ces conflits halieutiques entre les différents acteurs autochtones. La persistance des conflits est liée au problème d'insertion, du contrôle et de la gestion de l'espace halieutique.

II. MÉTHODOLOGIQUE

Cette étude s'appuie sur une approche qualitative. C'est une méthode d'investigation qui permet une analyse approfondie du fait observé. L'objectif vise donc à faire apparaître la complexité du phénomène étudié (Creswell, 1994). L'utilisation de cette méthode de recherche est de faire connaître les éléments de la persistance des conflits halieutiques entre les acteurs intervenants en passant par les types de conflits recensés. Pour cette étude, nous avons mobilisé des techniques de collecte d'informations à savoir la recherche documentaire, l'entretien et l'observation directe. La recherche documentaire nous a amené à consulter l'ensemble des documents relatifs à la pêche, en général, et en particulier, ceux de la région de Bouafle et aux différents exploitants du lac de Kossou. Ensuite, l'observation directe nous a permis d'avoir une idée sur les rapports que les acteurs entretiennent entre eux, les conflits recensés. Enfin, L'entretien a été le moyen privilégié d'entrer en contact avec des personnes ressources en rapport avec notre sujet de recherche. Nous avons donc utilisé particulièrement des entretiens semi-structurés laissant une liberté de réponses aux enquêtés tout en les maintenant dans l'esprit de notre recherche. Ainsi, dans le cadre de notre recherche, le choix de la population cible s'est faite en fonction des acteurs intervenants et des conflits recensés sur le terrain. De ce fait, nous distinguons trois types de catégories, d'abord les acteurs villageois (les pêcheurs autochtones de Bouafle (Gouro/Ayaou), chefs coutumiers) ensuite, nous pouvons relever les acteurs administratifs (l'autorité préfectorale, l'autorité municipale, le responsable du ministère de la production animale et

² Cordonnerie, boucherie et de la pêche etc.

³ Pêcheurs Maliens

des ressources halieutiques, la direction du bureau de pêche et aquaculture), enfin les victimes et les témoins de ces conflits (voir tableau 1). Ces différentes autorités sont des acteurs centraux dans les tentatives de règlement des conflits et participent à la gestion des plans d'eau du lac de Kossou et nous ont donné des informations nécessaires sur les conflits entre autochtones à Bouafle. La technique d'échantillonnage utilisée est celle du choix raisonné. Elle a consisté à construire un échantillon représentatif de la population mère. Ainsi, nous avons interrogé dans ces deux catégories le Sous-préfet, le maire, le ministère de la production animale, le responsable de l'aquaculture et de la pêche (DAP), premiers responsables des services de pêche continentale de Bouafle, les chefs de communautés concernés par ces conflits, les témoins et victimes de ce conflit. Aussi, nous avons observé treize (13) conflits dans ce village entre autochtones (voir tableau 2).

son principe sur le fait que l'environnement social est une arène, c'est-à-dire un espace de jeux (Bailet, 1971) et d'enjeux relevant des rapports de forces entre groupes sociaux. C'est un lieu de confrontation concret entre les acteurs sociaux en interaction autour d'enjeux communs. Le lac Kossou est conçu comme une arène où les acteurs pratiquent l'activité de pêche avec des perceptions différentes. Elle a fait apparaître le jeu et la conception entre les acteurs (autochtones) quant à l'activité de pêche

Ces conflits opposent des acteurs ou groupes stratégiques, ce qui suppose que tous les acteurs en compétition dans l'arène n'ont pas les mêmes intérêts encore moins les mêmes représentations de l'activité de pêche. Cette approche nous a permis de savoir que les acteurs qui s'adonnent à l'activité de pêche n'ont pas la même perception de l'activité halieutique.

Tableau 1 : récapitulatif des personnes interrogées

Personnes interrogées	Nombre
Le sous-préfet	01
Le représentant du maire	01
Le responsable DAP	01
Responsables des communautés autochtones (Gouro/Ayaou)	02
Témoins	02
Victimes	03
Total	10

Source : enquête de terrain, 2021

Tableau 2 : les conflits entre autochtones à Bouafle

Les litiges recensés	Nombre	Pourcentage
Autochtones Gouro / autochtones Ayaou	13	100%
Total	13	100%

Source : enquête de terrain, 2021

En effet, sur les 13 litiges recensés à Bouafle, 07 concernent les bas-fonds soit 58,33% et 06 conflits liés aux barrages, qui représentaient un pourcentage de 41,67%. (Voir tableau 3)

Les méthodes d'analyse mobilisées pour cette recherche sont l'analyse stratégique et le « jeu » des acteurs. L'approche stratégique a été mise en évidence par Crozier et Friedberg (1977) et fonde

Tableau 2 : les conflits entre autochtones à Bouafla

Les litiges recensés	Nombre	Pourcentage
Autochtones Gouro /autochtones Ayaou	13	100%
Total	13	100%

Source : enquête de terrain, 2021

III. RÉSULTATS

1. Présentation de la zone d'étude

1.1. Situation géographique de la ville de Bouaflé et Bouafla

Bouaflé est une ville située à environ 300 kilomètres d'Abidjan, la capitale économique et administrative de la Côte d'Ivoire. Elle se trouve sensiblement à l'Ouest de la région centre de la Côte d'Ivoire, à 60 kilomètres au nord-est de Yamoussoukro, la capitale politique du pays. Le département de Bouaflé s'étend sur une superficie d'environ 450 kilomètres et abrite une population d'environ 409 683 habitants (RPGH, 2014). Il est limité au nord par le département de Zuénoula, au sud par le département de Sinfra, à l'est par le District de Yamoussoukro et à l'ouest par le département de Daloa. (voir carte n^o1)

Le département de Bouaflé dispose d'un réseau hydrographique comprenant essentiellement la Marahoué (Bandama rouge) qui arrose l'ensemble du département du nord au sud et le bassin du lac de Kossou dans la partie est de la région sur le Bandama blanc. La ville de Bouaflé a un relief peu accidenté et formé de plateaux alternés de plaines comportant de nombreux basfonds. Elle a un climat de type baouléen avec quatre saisons, dont deux sèches et deux pluvieuses qui s'alternent. Le climat influe sur les activités halieutiques.

Pendant la grande saison des pluies, il y a accroissement du lit du Bandama. Cette crue engendre une abondance au niveau des prises des pêcheurs. Ainsi le village de Bouafla, tire son nom de (Boua) qui signifie silure et marché (Flai) qui par abus ou déformation des colons à donner Bouafla

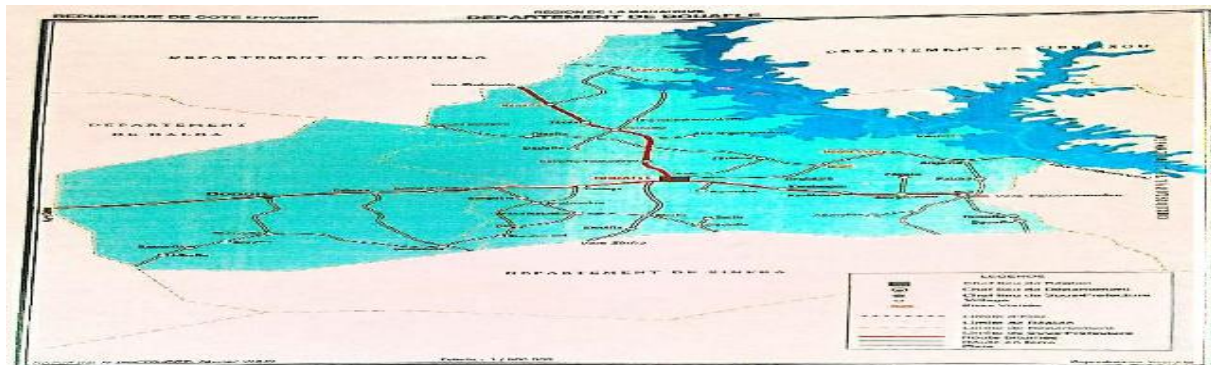
C'est un village situé dans la sous-préfecture de Tibéhita dans le département de Bouaflé. C'était un marché de vente de poisson, essentiellement le silure. Il a les mêmes caractéristiques climatiques que la sous-préfecture de Tibéthia et la ville de Bouaflé.

1.2. Le peuplement de la zone de Bouaflé

Trois communautés ethniques autochtones majeures ont peuplé la ville de Bouaflé, il s'agit entre autres des Yowlè, des Gouro et des Ayaou. Les Yowlè sont originaire du Walèbo dans la région de Sakassou. D'après la légende ceux-ci sont venus s'installer à Bouaflé lors de leur fuite du Ghana après des guerres tribales. Il existe deux types de yowlè, ceux du nord et ceux du sud. Le premier groupe est proche des Baoulé et le second groupe est proche des Gouro. Le mot Yowlè a une double signification, il signifie, « être sévère » pour ceux du nord et la « graine de palme » pour ceux du sud. S'agissant des Gouro, ils se sont installés à la suite d'une dispute d'avec leurs frères Yacouba dans la région de l'ouest de la Côte d'Ivoire. C'est dans la recherche d'un lieu de refuge qu'ils se sont installés à Bouaflé. Il est important de souligner qu'il existe plusieurs tribus de Gouro.

Enfin les Ayaou qui sont également parti de Sakassou dans le walèbo à la suite d'un problème de bas-fonds entre eux et un émissaire de la reine Abla Pokou. Cette situation mal gérée a conduit à leur expulsion. Ainsi à la recherche de terres arables pour la culture et un refuge se sont retrouvés au bord du Bandama pour pratiquer la pêche pour leur subsistance.

Carte 1 : situation géographique de Bouafla



Source : Mairie de Bouaflé, 2021

Ils s'y se sont installés, ce qui est devenu plus tard Bouaflé. C'est entre ces deux peuples autochtones qu'existent des conflits liés à la gestion du lac Kossou. À côté de ces peuples qui composent la ville de Bouaflé, sont arrivés par vagues successives les migrants Burkinabés pour l'agriculture d'exportation (cacao, café) et les maliens avec la création du barrage de Kossou. Au niveau de Bouafla, c'est un village mixte.

Il a été peuplé par les Gouro et Ayaou, deux peuples considérés comme autochtones et « vrais propriétaires » de la terre de Bouafla. Leur histoire se confond avec leur installation et ils jouissent des mêmes droits sur les richesses agricoles, halieutiques et autres de Bouafla.

1.3. Les caractéristiques économiques

Sur le plan économique, le café et le cacao constituent les principales cultures industrielles du département de Bouaflé. On y cultive également le coton et le tabac et des cultures vivrières comme le riz, la banane plantain, l'igname. Le sous-sol du département est riche, il contient du fer et de l'or. Après l'agriculture, la pêche est l'activité qui concentre le plus de personnes. Avec la création du lac Kossou, la pêche a connu un développement spectaculaire et constitue pour la région une source de revenus substantiels. L'activité de pêche rythme ce département dans ce sens que l'activité de la pêche sur le lac Kossou à Bouaflé où la quasi-totalité des pêcheurs autochtones comme allochtones travaillent avec des aides pêcheurs qu'ils rémunèrent très souvent au 1/3 de la production. Ces caractéristiques se retrouvent dans le village de Bouafla. Même si les autochtones (Gouro/Ayaou) ont pour activité principale l'agriculture, avec

l'ouverture du barrage de Kossou, beaucoup se sont orientés notamment les Ayaou vers l'activité de la pêche. Cette reconversion a créé certaines situations problématiques entre les deux groupes autochtones débouchant souvent sur des tensions voir des conflits.

2. Les conflits autour de la pêche sur le lac Kossou

2.1. Origines des conflits

À Bouafla, les litiges prennent forme essentiellement autour de l'utilisation de certaines techniques de pêche sur le lac Kossou. Ces litiges entre pêcheurs ivoiriens notamment Gouro et Ayaou portent sur les bas-fonds, les barrages et principalement sur la battue. Ceux-ci sont beaucoup utilisés par les pêcheurs autochtones surtout la battue. Dans le passé tous les autochtones s'adonnaient à cette technique, même si elle tend à disparaître dans les habitudes aujourd'hui, elle est encore pratiquée par certains pêcheurs Ayaou.

2.2. Les causes des conflits

À Bouafla, le problème majeur qui préoccupe l'ensemble des pêcheurs Gouro de Bouaflé, c'est la présence parmi eux de pêcheurs Ayaou. Ceux-ci affectionnent la battue, une technique de pêche prohibée.

2.3. Les Manifestations des conflits

Les litiges se sont manifestés par des conflits larvés, des tensions, par des échanges verbaux et par des palabres entre deux pêcheurs. Ils ont également donné lieu à des altercations et disputes entre groupes autochtones. Les responsables du comité de cogestion de la pêche vont prendre sur les faits deux pêcheurs Ayaou pratiquant la technique de la battue et les mettre en garde à vue dans le but de dissuader d'éventuels candidats afin que cette technique ne

soit plus pratiquée, sans omettre de leur expliquer les inconvénients de celle-ci. Malheureusement, à leur libération, pour marquer leur mécontentement ceux-ci vont revenir le lendemain avec des fusils de type calibre 12 pour récidiver et menacer de représailles les responsables. Ils vont même les mettre en garde en affirmant :

« Qu'ils pêcheront à leur guise et que personne ne pourra leur interdire de faire ce qu'ils veulent sur le lac kossou y compris les responsables. Le lac appartient à tous, nous sommes tous propriétaires, personne ne peut nous interdire de pêcher ou de faire quoique ce soit. » (Pêcheurs Ayaou).

Cet état de fait a été porté à la connaissance des responsables du bureau pêche de Bouafle mais aucune réaction et solution n'ont été trouvées pour enrayer cette situation. Ces conflits entre pêcheurs autochtones Gouro et pêcheurs autochtones Ayaou sont nombreux à Bouafle.

3. La récurrence des conflits

3.1. Le refus d'abandon des produits prohibés

Les pêcheurs autochtones Ayaou refusent de se soumettre aux respects des règles établies par les responsables du bureau de pêche, pour une pêche saine dans le lac, ce qui pousse AYR, pêcheur Gouro d'affirmer que :

« Nos frères Ayaou ne respectent rien, ils pêchent avec des produits, les poissons meurent beaucoup, et ils empoisonnent le lac, quand on leur parle, il continue ; et le problème continue jusqu'à aujourd'hui. ».

Le refus d'abandonner ces techniques pourvoyeuses d'une grande prise est réel, ce que nous explique ce jeune pêcheur Ayaou :

« C'est avec ça on gagne poissons, beaucoup de poissons, Il n'y a pas travail, on fait comment ? on nous refuse ça ou on nous dit d'arrêter ça, maintenant on

fait quoi ? il faut qu'on mange et on nourrit la famille. On va continuer si Il n'y a pas solution ».

À monsieur GHT de renchérir à travers ces propos :

« On nous dit que la pêche avec les produits ce n'est pas bon, oui on a compris. Maintenant on n'a pas d'autres activités, de travail, comment on fait pour se nourrir, pour s'occuper de nous-mêmes, nos familles ? vraiment s'il y a une solution à cela, on peut laisser sinon actuellement on peut pas. »

La détermination des acteurs dans ce système est sans ambiguïté.

3.2 Le manque de sensibilisation sur les dangers des produits par les agents

Les conséquences de ces produits et ces techniques de pêche sont méconnues par les populations. Et Ils refusent nos explications et conseils sur ce phénomène et ceux qui s'y connaissent ne sont pas habilités à le faire. C'est que HFK explique à travers ces propos :

« Les gens de l'état ne viennent pas expliquer clairement les dangers et quand ils viennent on est pas informé. Et dans notre communauté villageoise, celui qui s'y connaît, lorsqu'il tente d'expliquer, on dit qu'il n'a pas le droit ou on considère pas ces dires. Donc le problème est là et ça continue et les gens font seulement. »

La venue des autorités officielles pour une sensibilisation et explication aux populations est plus que nécessaire pour essayer d'endiguer ce phénomène.

3.3 La survie de l'espèce animale

La protection de l'espèce animale est la volonté qui anime certains autochtones (Gouro/Ayaou) pour interdire l'utilisation de ces techniques. Celle-ci se manifeste par un refus à l'accès du lac aux habitués de ces techniques. C'est dans ce sens que TRG chef Gouro affirme que :

« Si on empoisonne l'eau et que tous les poissons meurent, on fait comment ? quand on dit de ne pas faire une telle sorte de pêche, c'est pour nous, nos enfants et surtout que les poissons se multiplient mais les gens ne comprennent pas, nous on va protéger l'eau, les poissons. Tout cela faut qu'on les protège en empêchant l'accès au lac à ceux qui font ça ».

La survie et la protection des poissons est l'une des motivations susceptibles de provoquer des conflits constants.

3.4 L'augmentation du rendement de la pêche

Ces techniques ont permis considérablement l'augmentation de la prise des poissons lors des séances de pêche. Ce que AHR exprime à travers ces propos

« Les gens parlent, ils disent beaucoup de choses mais nous ces techniques, nous arrangent, on gagne beaucoup de poisson, c'est qui est important pour nous, le reste ça ne nous regarde pas. »

La nécessité d'utiliser ces techniques pour obtenir une pêche honorable est une évidence.

3.5 La raison socioprofessionnelle

La pêche est une activité génératrice de revenus. Comme telle, elle a permis aux habitants de ces localités sans emploi qui se sont adonnés à cette activité de changer la perception populaire à leur égard.

C'est dans ce même ordre d'idées que TFR affirme que :

« Nous n'avons pas de travail pour subvenir à nos besoins et à ceux de nos familles. C'est travail de poisson on fait on dit ce n'est pas bon. Bon si on attrape pas beaucoup de poissons, on ne peut pas en vendre donc c'est avec ces techniques on gagne beaucoup, que les gens nous

laissent comme ça, c'est notre seul travail. »

À KKY d'ajouter que :

« Nous n'avons pas de travail, ici nous les jeunes on a pas de travail, on ne fait rien, y a rien à faire, la seule qui rapporte rapidement, c'est la pêche. Tu pêches matin au plus tard à midi tu gagnes ton argent et c'est ça on nous dit d'arrêter. Même s'il faut mettre poison dedans on va faire. Tant qu'on ne nous a pas donné un vrai travail, on est dedans »

Le pêche comme activité professionnelle pour les jeunes autochtones est une aubaine qu'ils doivent absolument protéger par tous les moyens.

3.6 La pression foncière

La rareté de la disponibilité des ressources forestières est réelle à Bouafle. L'absence de terres cultivables suite à la pression foncière pour une population cultivatrice dans sa grande majorité à l'origine et une démographie galopante a entraîné inéluctablement à des litiges fonciers entre autochtones. Les jeunes qui n'ont aucune occupation, désœuvrés, au chômage ont des difficultés pour accéder au foncier. C'est ce que PPO affirme que :

« On quitte à Abidjan parce que Il n'y a pas travail, on dit on va venir cultiver la terre pour nous gagner un peu, on dit y a plus terre. Quand on insiste ça devient palabre. Ya pas forêt, Il n'y a pas d'activité. Toute la forêt est déjà occupée.

Ceux-ci se replient vers l'activité halieutique sur le lac kossou avec des pratiques diverses. Malheureusement, la difficulté d'accéder à cet espace à cause des techniques de pêche nuisibles à cet environnement crée de nombreux conflits qui persistent puisque le nombre de chômeurs augmente chaque année. C'est ce que APM jeune diplômé Gouro de Bouafle sensible à cette réalité affirme :

« On n'a pas travail en ville malgré nos diplômes. Quand on vient aussi au village pour

rester pour faire l'agriculture, il n'y a pas de terres disponibles ; les terres sont rares. Ce qui nous reste ici à Bouafle c'est la pêche, mais si on nous interdit on fait comment, on ne peut pas laisser, on va pêcher avec la force. »

L'absence de terres cultivables pour les jeunes, fait apparaître l'activité halieutique comme la seule solution pour s'affirmer et exister.

IV. DISCUSSION

Les conflits inter autochtones dans l'activité halieutique sur le lac Kossou est une réalité endémique. Et leur récurrence relève d'une multiplicité d'actions et de phénomènes. D'une part, elle porte essentiellement sur l'utilisation des techniques halieutiques prohibées (Agroffi, 2007) jugées comme néfastes pour l'environnement des poissons et les actions posées par les protagonistes pour obtenir leur subsistance. Ces différentes situations posent des problèmes entre les acteurs autochtones (Gouro /Ayaou) dans le village de Bouafle. Aussi, la majorité des jeunes autochtones inscrits dans cette activité voulant se rendre sur ces espaces, ils se sont vus interdire l'accès par d'autres autochtones, chose qu'ils n'ont pas acceptée et qui ont favorisé des conflits entre ces acteurs. Ces différentes incompréhensions marquées par le fait que les nationaux riverains du lac trouvent que ces espaces sont aussi les leurs parce que se trouvant dans leur région ravive les conflits. Cependant, l'absence de règles et lois dans ce domaine est l'une des raisons véritables favorisant les conflits et leur récurrence. Les acteurs en conflit se trouvent dans un espace sans normes, chacun fait ce qu'il veut même si elles existent, elles sont foulées au pied par certains acteurs en conflits. L'absence permanente de l'autorité est une triste réalité. La surexploitation (vanga, 2001) des produits du lac Kossou par d'autres acteurs notamment les Bozo (pêcheurs maliens) favorisent les conflits mieux leur récurrence.

V. CONCLUSION

Il ressort que la récurrence et la prépondérance des conflits halieutiques sur le lac Kossou survient pour plusieurs raisons. Ces différentes raisons se saisissent mieux à travers les explications, les justifications et les logiques des différents acteurs

présents dans les espaces lacustres de Kossou. Ainsi tous ces éléments permettent de relever les raisons qui justifient cette récurrence. Par ailleurs, le souci de contrôler et de maintenir la pratique exclusive de cette activité de production et d'en tirer les retombées pécuniaires est un des facteurs inhérents à alimenter le conflit. Cette situation conflictuelle est source d'instabilité dans cette pêcherie et met en mal les rapports sociaux entre les acteurs intervenant dans l'activité de pêche. Cette lutte pour le contrôle de la ressource sur le plan d'eau de Kossou montre des acteurs nouveaux (les autochtones riverains) présents depuis plusieurs décennies sur ces espaces. Ainsi avec l'immixtion des jeunes autochtones, c'est-à-dire ces nouveaux acteurs, l'activité de la pêche a affecté la cohabitation communautaire entre autochtones. Cet article nous a donc permis d'identifier les facteurs de la récurrence et la prépondérance des conflits halieutiques sur le lac de Kossou. Cette récurrence s'observe également dans l'appropriation de certains espaces « réservés » par les différents acteurs en conflit. La résurgence des conflits est aussi liée à la raison économique et à la raison socioprofessionnelle des acteurs en conflits. Également au manque de terres cultivables dues en majeure partie à la pression foncière. La récurrence des conflits halieutiques se présente alors comme un frein au développement de la pêche et contribue à la baisse du rayonnement économique des régions où on la pratique. Cependant, il est tout fait nécessaire que l'Etat puisse prendre des résolutions claires avec des sensibilisations sur le terrain pour mettre un terme à l'utilisation des produits prohibés sources de conflits interminables.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Agroffi D. J, (2003), Contribution à l'étude du réseau de distribution des ressources halieutiques marines en Côte d'Ivoire, thèse de doctorat 3eme cycle, Université de Cocody, Abidjan
- [2] Bailet. F. G, (1971), Les règles du jeu politique : Etude anthropologique, Paris, PUF
- [3] Berron. H, (1973), Pêches artisanales et industrielles en Côte d'Ivoire, Abidjan
- [4] Berron. H, (1973), Ivoiriens et étrangers dans l'approvisionnement d'Abidjan en poisson, Abidjan, Talence : Centre d'Etudes de géographie tropicale.
- [5] Bourberi. D, Hie.D.J. P, Konan J, (1983) La pêche artisanale maritime en Côte d'Ivoire : le

potentiel de pêche, Abidjan, archives CRO, vol 9 :6p.

[6] Creswell.J. W, (1994), *Research design: qualitative and quantitative approaches*, London, Sage Publications

[7] Crozier. M, Friedberg. E, (1977), *L'acteur et le système*, Paris, Editions du Seuil

[8] Delauney. K, (1990), *Les pêcheurs ghanéens Fante et Ewé sur le littoral ivoirien : problématique de recherche*, Abidjan

[9] Delauney. K, (1994), *Etre ivoirien ou artisan-pêcheur maritime : De quelques vicissitudes d'une spécialisation ghanéenne en Côte d'ivoire*, Abidjan, pp 39-50.

[10] Kadet.G.B,(1999), *Dynamique spatiale et gestion municipale de Guiglo, dans l'ouest ivoirien*, thèse de doctorat de Géographie, Université Paris X Nanterre.

[11] N'guessan. R, (2005), *La pêche continentale en Côte d'ivoire : cas des pêcheurs de la ville d'Ayamé*, mémoire de maîtrise, Abidjan, Université de Bouaké.

[12] *Recensement General De La Population ET par Habitat (RGPH)*, (2014), *Répertoire des localités Région de la MARAHOUE*

[13] Surroca.C, (1971), *La pêche sur la Comoé Côte d'Ivoire : l'empire des immigrants Ghanéens*, Paris, Chier d'outre-mer FRA ; 24(93) : p73-93.

[14]Vanga.A.F,(2001), *Conséquences socio-économiques de la gestion des ressources humaines naturelles : cas des pêcheries dans le lac d'Ayamé et de Buyo (CI)*, Abidjan, thèse de doctorat de l'Université Abobo-Adjamé.